

TRAJECTOIRE

INTERVENIR AUPRÈS D'UN EMPLOYÉ À RISQUE DE SUICIDE

Document en révision

Pour toute situation vitale, cliquez ici.

- Vous avez repéré et dépisté un employé à risque de suicide.
- Sécurisez la personne avec bienveillance et prenez le soin d'expliquer l'importance de la référer aux ressources disponibles.
- Ne restez pas seul avec le secret des intentions suicidaires. Veuillez référer la situation selon la priorisation suivante.

JOUR : LUNDI AU VENDREDI 8 H 30 À 16 H 30

ÉQUIPE DE SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Direction des ressources humaines
capteurs.cisslau@ssss.gouv.qc.ca

450-432-2777, poste 70054

Pour une intervention **immédiate*** veuillez passer à l'étape 2.

***Immédiate** : Situation nécessitant une intervention **sans délai** car l'état de santé de la personne représente une menace potentielle pour sa vie.

1

2

INTERVENTION DE CRISE DANS LES MILIEUX 24/7

Direction Santé mentale, dépendance et services psychosociaux généraux adulte

Téléphone selon la répartition suivante

BASSIN CENTRE-NORD ET NORD

PDH, DS ET ANTOINE-LABELLE

ANDRÉE-ANN CHAREST

450 820-3719

BASSIN SUD

ARG, LDDM, STJ, TDB

MANON CLAVEL

450-530-1531

En cas d'absence de l'un de ces gestionnaires, vous pouvez rejoindre Audrey Larocque au 450 276-1064

SOIRS, NUITS, FINS DE SEMAINE ET JOURS FÉRIÉS

LIGNE PARTENAIRE INFO-SOCIAL

Téléphone : 450-420-4174

Numéro pour **usage interne** seulement

OU/ET

3

AUTRES RESSOURCES POSSIBLES

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

Téléphone : 1-855-612-2998

<https://laurentides.lifeworks.com/>

LIGNE PRÉVENTION DU SUICIDE

1-866 APPELLE (277-3553)

Suicide.ca

Pour plus d'informations, veuillez consulter la **PROCÉDURE** détaillée.

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec

